



TRAMWAY
LA NOUVELLE
LIGNE **B**

EXPOSITION

et ateliers de la concertation

du **31 JANVIER**
au **15 FÉVRIER**
2015

**PLACE
DU RALLIEMENT**



Angers Loire Métropole a le projet de créer une ligne B de tramway d'ouest en est afin de compléter la ligne A circulant du nord au sud de l'agglomération. Longue de 9,9 km, elle relie les quartiers Belle-Beille et Monplaisir.

Un tronçon supplémentaire, construit boulevard Bessonneau, permet un maillage complet du centre-ville d'Angers et le fonctionnement de trois lignes commerciales de tramway.

La décision de mener à bien ou non ce projet sera prise par les élus d'Angers Loire Métropole le 13 avril prochain, à l'issue de la concertation publique. Après adoption du projet par les élus et enquête publique, les travaux pourraient débuter fin 2016 pour une mise en service de la ligne B fin 2019.

Découvrez les premières images du projet.

Rendez-vous...

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet et l'insertion du tramway dans les quartiers ? Participez aux ateliers de la concertation.

Mercredi 4 février, de 12 h à 14 h et de 16 h à 18 h

Samedi 7 février, de 16 h à 18 h

Mardi 10 février, de 12 h à 14 h

Mercredi 11 février, de 12 h à 14 h et de 16 h à 18 h

Judi 12 février, de 12 h à 14 h

Vendredi 13 février, de 12 h à 14 h, en présence de Bernard Dupré, vice-président d'Angers Loire Métropole, chargé du Déplacement et des infrastructures de transport.

Samedi 14 février, de 16 h à 18 h

angersloiremetropole.fr



**angers Loire
métropole**
communauté d'agglomération



Belle-Beille - Technopole

À l'ouest, la ligne B a son terminus sur le campus universitaire de Belle-Beille, face à la Maison de la technopole.



Montesquieu

Véritable porte d'entrée dans le quartier de Belle-Beille, la place de Farcy est réaménagée autour de la station « Montesquieu ».



Saint-Serge - Université

Place François-Mitterrand, deux lignes se croisent : la ligne A dont le tracé actuel, légèrement modifié, emprunte désormais les boulevards Ayraut puis Carnot, et la future ligne B qui va de Belle-Beille à Monplaisir par la rue Thiers et la place Molière.

BELLE-BEILLE - TECHNOPOLE

LAKANAL

P+R

LA BARRE

PATTON

ÉLYSÉE

MONTESQUIEU

FRONT-DE-MAINE

DOUTRE

MOLIÈRE

Patton - Élysée

La ligne B traverse le quartier Belle-Beille. L'avenue Patton est desservie par trois stations : « La Barre », « Patton » et « Élysée ».



Doutré

Boulevard Henri-Arnauld, la station « Doutré » dessert le cœur de ce quartier touristique et commercial. Un nouveau pont assure le franchissement de la Maine en amont du pont de Verdun entre la place La Rochefoucault et la place Molière.

Place Molière

Une nouvelle station est aménagée place Molière. Elle accueille deux lignes de tramway : la ligne B, qui circule de Belle-Beille à Monplaisir, et la ligne C, qui relie Belle-Beille à la Roseraie et assure la desserte de la gare.



PROJET DE LIGNE B

-  Tracé à l'étude
-  Variantes du tracé
-  Station (nom provisoire)
-  Parking-relais



VERS AVRILLÉ

LIGNE A

ANGER

Le tramway en chiffres

- un tracé de **9,9 km**
- **19 stations** dont 2 à restructurer
- **18 nouvelles rames** de 30 m de long et une capacité de 210 passagers
- **1 pont** à construire sur la Maine
- **2 parkings relais** créés, 1 parking aménagé
- **80 %** de la ligne végétalisée (70 % sur la ligne A)
- Coût total du projet : **245 millions** d'euros HT
- **38 millions** d'euros de subventions attendues de l'État, de la Région et de l'Europe



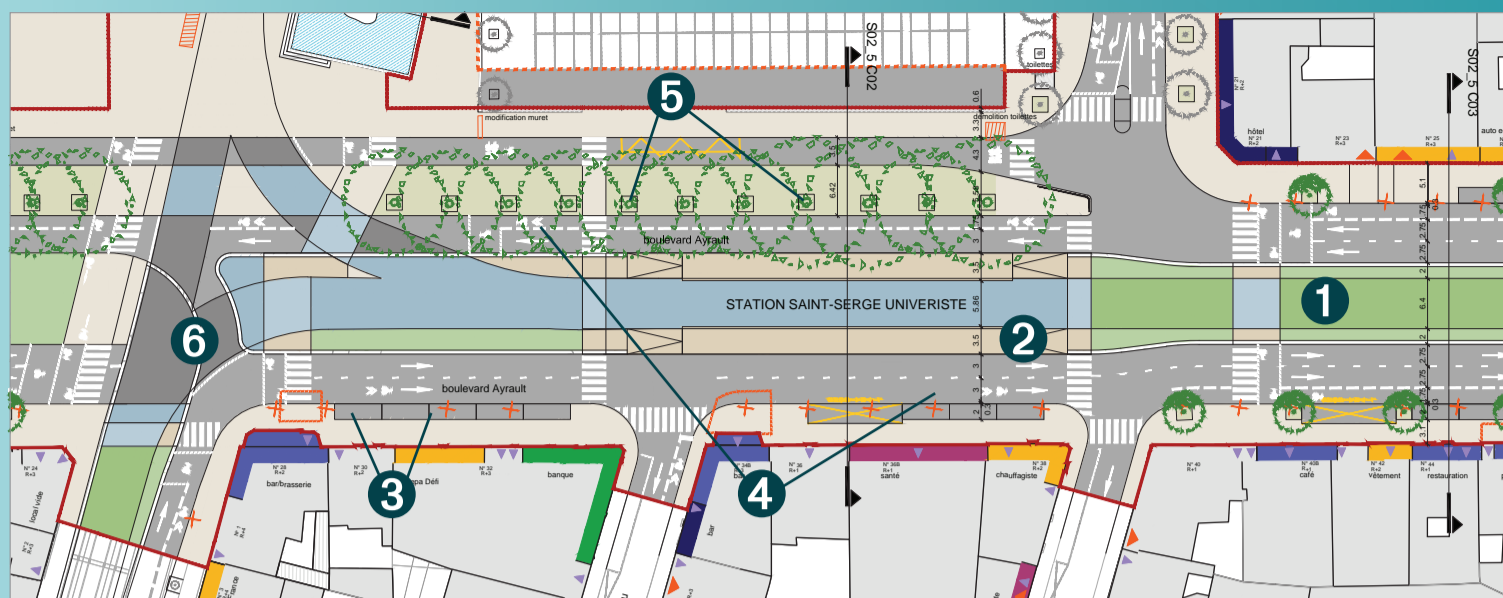
Un nouveau pont sera construit sur la Maine entre la place La Rochefoucault et la place Molière. D'une longueur d'environ 180 mètres, il sera dédié au tramway et aux modes de déplacement doux, piétons et vélos. À proximité immédiate du pont de Verdun, il devra s'intégrer au mieux dans son environnement.

Au nord, le centre technique des transports sera aménagé afin d'accueillir 18 rames supplémentaires.



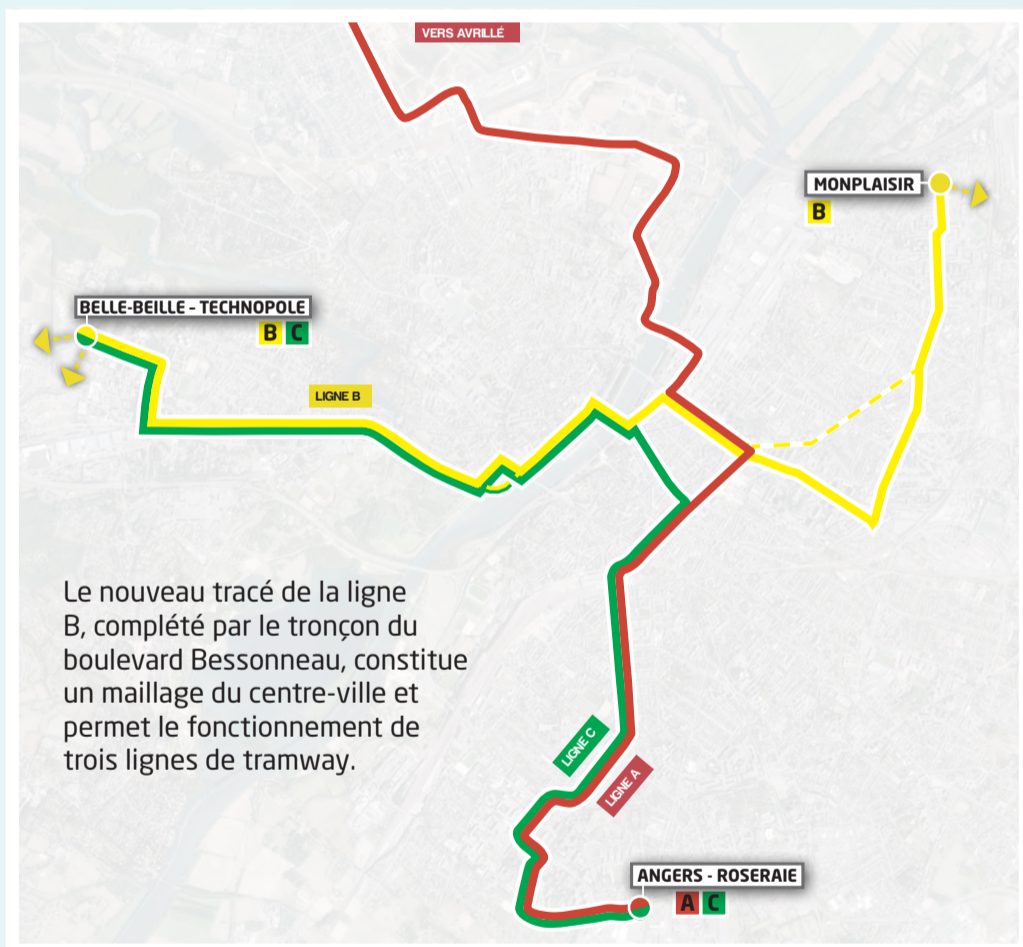
Les aménagements autour de la ligne de tramway

- 1 Le tramway circule la plupart du temps en site propre et 80 % environ de son tracé est végétalisé.
- 2 Les stations sont implantées tous les 500 m environ afin d'optimiser la desserte des quartiers traversés. Les quais sont aménagés pour un accès de plain-pied dans les rames.
- 3 Les accès aux pôles de commerce sont facilités notamment par l'aménagement de stationnements de proximité tandis que le stationnement résidentiel est préservé dans la majorité des cas.
- 4 L'arrivée du tramway permet de repenser l'espace public en accordant une place importante aux circulations douces : cheminements piétons et voies cyclables.



- 5 Le patrimoine végétal est mis en valeur. Les alignements d'arbres sont préservés. Lorsque le déplacement de végétaux est indispensable, de nouvelles plantations sont réalisées afin de recréer des perspectives harmonieuses.
- 6 Les carrefours sont aménagés afin de fluidifier les circulations transversales et faciliter les dessertes locales.

Un nouveau tracé, trois lignes commerciales



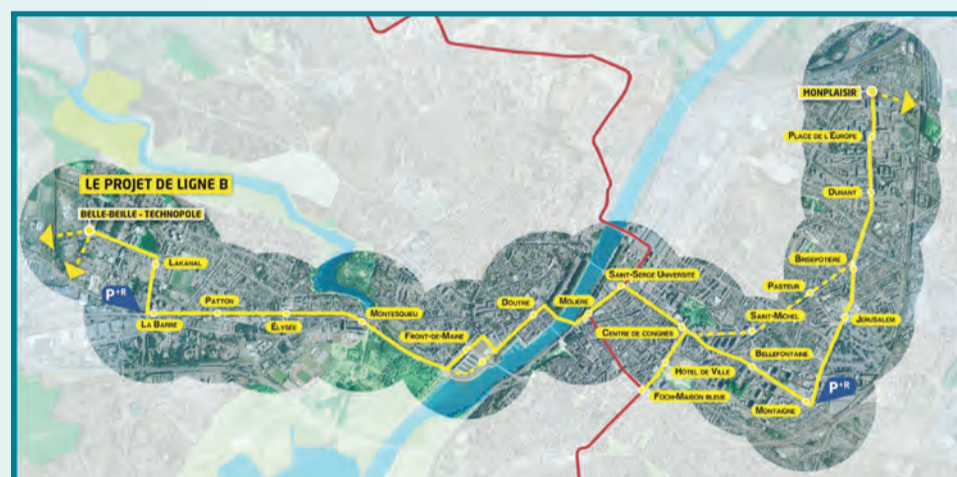
Le nouveau tracé de la ligne B, complété par le tronçon du boulevard Bessonneau, constitue un maillage du centre-ville et permet le fonctionnement de trois lignes de tramway.

La ligne A (rouge) circule d'Avrillé à la Roseraie. Son tracé, légèrement modifié, dessert le centre des congrès et l'hôtel de ville. Elle rejoint l'actuel tracé à la station « Foch - Maison bleue ».

La ligne B (jaune) part de Belle-Beille et franchit la Maine sur un nouveau pont. À partir de la place Molière, elle emprunte la rue Thiers, puis les boulevards Ayrault et Carnot vers Monplaisir.

La ligne C (vert) emprunte le tracé de la ligne B jusqu'à la place Molière. Elle emprunte ensuite l'actuel tracé de la ligne A. Elle dessert la place du Ralliement puis la gare.

Le tramway fonctionne de 5 h à 1 h 30 à la cadence d'une rame toutes les 8 minutes sur chacune des trois lignes, permettant une cadence renforcée de 4 minutes là où deux lignes se superposent.



50 000 personnes desservies par la ligne B

Le tramway capte les usagers dans un rayon de 500 m autour des stations. Sur les 9,9 km de la ligne B, la population desservie est d'environ 50 000 personnes, autant que sur la ligne A et ses 12,3 km.

Le calendrier du projet

- **13 octobre 2014** : relance de la concertation sur la base du nouveau projet et renouvellement de la candidature d'Angers Loire Métropole auprès de l'État
- **Décembre 2014** : rendu des études d'insertion
- **Printemps 2015** : fin de la concertation et approbation par les élus d'un programme de réalisation
- **Septembre 2015** : dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique
- **Mars 2016** : enquête publique
- **Fin 2016** : début des travaux
- **Fin 2019** : mise en service de la nouvelle ligne

Retrouvez toutes les informations sur www.angersloiremetropole.fr/tramway